

**TENDANCES CONTEMPORAINES
DU SYSTEME INTERNATIONAL ACTUEL
CONFLITS PROLONGES, GELES ET HYBRIDES
SUR LES CONFLITS HEGEMONIQUES ET SYSTEMIQUES**

Imerio Seminatore

Les tendances significatives de la sécurité internationale de l'époque contemporaine peuvent être interprétées selon deux clés de lecture :

- systémique, anti-hégémonique ou globaliste
- régionales, indirectes ou limitées

Le conflit ukrainien appartient, selon nous, à la catégorie des conflits anti-hégémoniques et de longue durée, bref à un tournant significatif de l'Histoire européenne, et cela en raison de la surprise du théâtre d'action, des acteurs concernés, de sa rupture géopolitique, des enjeux, des dérapages possibles et des répercussions d'ordre général.

Par ailleurs, les effets annoncés des tendances du système de sécurité européen sont lisibles politiquement dans les documents du Pentagone officiels et officieux, du Département d'État américain, des délibérations de l'OTAN, des déclarations publiques et d'analystes prestigieux, d'anciens conseillers des Présidents des États-Unis d'Amérique comme Kissinger et Brzezinski, relayés par des personnalités du monde académique comme Mearsheimer et des responsables en charge des affaires actuels J. Biden, et John Kerry, documents ou déclarations qui ont pour objet l'élargissement de l'Alliance atlantique à l'Ukraine et à la Géorgie.

Il émerge de ces analyses que les tendances en cours depuis l'effondrement de l'URSS privilégient la dimension hégémonique de l'affrontement. Celle-ci s'est donnée pour but d'isoler la Russie et remettre en cause les équilibres de sécurité du continent européen, issues de la guerre froide. A titre d'exemple, l'UE a secondé cette tendance conflictuelle en refusant un accord trilatéral UE/Ukraine/Russie en novembre 2013 pourtant proposé par Moscou. Cette solution aurait permis de sauvegarder l'intégrité territoriale de Kiev, en bloquant toute perspective d'intégration politique au sein de l'UE et à son entrée collatérale dans l'OTAN.

Les implications de cet affrontement de projet, géopolitique, stratégique et systémique opposés sont fondées sur des délibérations prises à Washington sans tenir compte des intérêts européens.

Et ce qui est plus grave, sans avoir évalué que l'Occident a besoin en perspective d'une coopération avec Moscou dans une période de fragmentation politique du système international et face à l'émergence du danger du djihadisme et de la lutte armée contre le terrorisme de l'État Islamique.

A preuve de cette sous-estimation, le djihadisme en Europe est considéré par Washington comme une menace non existentielle (entretien Joe Biden, Le Monde Europe du 6 février 2015) contrairement aux évaluations des milieux dirigeants européens unanimes sur ce point.

L'isolement de la Russie correspond par ailleurs à l'encerclement de l'Europe par rapport à une série de défis auxquels le continent ne peut réagir de manière indépendante vis-à-vis des États-Unis, en l'absence d'une stratégie politique et de

moyens militaires et compte tenu d'une asymétrie croissante entre alliés européens.

Le problème irrésolu de l'Europe repose sur l'illusion historique de son « projet de paix » et sur l'impréparation morale et politique aux crises qui se succèdent depuis une décennie dans son espace de sécurité.

En effet, l'Europe ne fonctionne plus selon les deux critères sur lesquels s'organise tout système international, l'équilibre des forces et le principe de souveraineté auxquels elles étaient tenues depuis le Traité de Westphalie de 1648.

Elle a adopté un fonctionnement hybride comme le rappelle Henry Kissinger dans « World Order » (2014, Penguin Press) et a assumé un système de gouvernance contradictoire qui comporte comme pratique décisionnelle et du point de vue institutionnel, des réunions ministérielles périodiques, les sommets européens et les sommets de l'UE, organisés par une bureaucratie commune et dépolitisée sans véritable impact sur le déroulement de la crise.

Par ailleurs et du point de vue de la politique étrangère, l'Europe défend des idéaux et des principes universels rappelle le secrétaire d'État au détriment des intérêts communs, sans avoir les moyens de les imposer. Du point de vue historique, l'identité cosmopolitique de l'Union entre en contradiction avec les loyautés nationales et engendre un sentiment d'impuissance et une délégitimation des institutions centrales qui fait craindre à leur implosion.

Abandonnée à elle-même, cette situation de vide stratégique ne peut être restaurée par le leadership franco-allemand, plus asymétrique que jamais et dont le fondement est occasionnellement fondé sur une complémentarité douteuse entre la faiblesse

française et le paradoxe de la puissance allemande « qui est un étrange mélange de projection économique et d'abstinence militaire » s'expriment par défaut face au déclin de la puissance américaine et au manque de vision du Président Obama.

C'est dans le cadre d'une lecture systémique de la scène internationale, que les « conflits gelés », les « guerres hybrides » et la « patience stratégique » semblent être les nouvelles notions du vocabulaire stratégique contemporain. Cependant elle appartient une clef de lecture régionale du système international.

RECONFIGURATION DU SYSTEME ET REVOLUTIONS SYSTEMIQUES

Elles s'appliquent à la crise ukrainienne et aux relations internationales actuelles, qui comportent la dérégulation des trois ordres, de Westphalie, de Yalta et de San Francisco¹.

Cette reconfiguration générale du système international de l'après guerre froide caractérise par ailleurs la quatrième grande « révolution systémique » selon la typologie de Strausz-Hupé², celle de « l'âge planétaire ».

1 De **Westphalie** (1648) [avec la prédominance des crises internes et des guerres insurrectionnelles comportant l'émergence de nouveaux acteurs infra-étatiques], de **Yalta** (1945) [par la sortie définitive de l'ordre bipolaire et des sphères d'influence rigides], de **San Francisco** (1947) [par les déceptions de la « sécurité collective » et les blocages du Conseil de Sécurité des Nations Unies dans la résolution des crises].

2 Les « révolutions systémiques » ont concerné les grandes aires de civilisations connues, ayant eu lieu par vagues ou par conflits en chaîne, lorsque la structure des rapports d'une unité systémique, prise comme type d'organisation, n'a plus été en mesure de fournir des réponses adéquates aux besoins et aux défis émergents. Elles sont en ordre de quatre : **L'antique ou impériale**, commencée avec la guerre du Péloponnèse et achevée, après quatre siècles, avec un seul empire universel. Toute une aire de civilisation, la Méditerranée, qui constituait l'univers entier des anciens, en fut secouée jusqu'à ses fondements. Le système des États n'était plus le même à la fin de l'époque considérée, car on passa du système fragmenté des cités grecques à l'Empire unifié de Rome ;

La féodale, issue de la désagrégation et de l'effondrement de l'ancienne unité, à partir du Ve siècle de l'ère vulgaire et comportant une multiplicité pulvérisée de formes politiques, sous le couvert fictif de la double unité de l'Église et du Saint Empire romain germanique ;

La moderne. Depuis l'aube de la Renaissance, le système féodal cède à la nouvelle configuration de pouvoir, le système des États-nations, s'affirmant définitivement en 1648 avec la « Paix de Westphalie » ;

La « **révolution systémique de l'âge planétaire** », débutée au XX^e siècle, accélérée après la Deuxième Guerre mondiale, avec le processus de décolonisation aujourd'hui achevée et poursuivie avec l'implosion de la bipolarité et les ajustements en cours pour la définition d'un système plus stable.

Des éléments constants apparaissent dans le comportement international tout au fil de ces mutations. Le conflit y est prolongé, l'objectif total, les méthodes et les techniques de combat deviennent sophistiqués et multiples. Dans le cadre

Première remarque, à une sociologie politique de l'émotionnel et de l'immédiat ne peuvent s'appliquer les solutions du long terme, celles de la stabilité et principalement de la démocratie.

Aux identités en conflit correspondent par ailleurs des retours ethno-nationalistes voire racistes. Ce sont là les tendances d'un système international où l'histoire de la culture et de la géographie et les impossibles mélanges de civilisation joueront un rôle de plus en plus grand.

Deuxième remarque, les conflits du futur, les conflits numériques et les guerres « hors limites » ne régleront pas les problèmes du « nation-building », car ils concerneront plutôt la paralysie massive des sociétés évoluées et des grands acteurs globaux en posture d'affrontement.

Les notions que nous avons mentionnées désignent des états d'incertitudes entre paix et guerre, élargies à des situations aux instabilités permanentes et sans solutions définitives et portent la marque historique des relations mouvantes entre les États typique d'une conjoncture de changement historique.

Ces notions sont incertaines et floues et s'appliquent aujourd'hui et principalement aux Moyen et Proche Orient, à l'Ukraine et à la région de la Moldavie, Transnistrie, Géorgie et Abkhazie. Pas de frontières fixes, pas d'États stables, pas de concepts univoques.

REALITES MOUVANTES, CONCEPTIONS PRECAIRES

de stratégies globales « hors limites », l'aboutissement final de ces multiples affrontements produira-t-il, après une longue période de convulsion, une pacification de type universel, une sorte de paix d'empire ?

La représentation du système international actuel comporte un cumul de lignes de fragmentation politique, d'États faillis et de logiques d'influence sournoises, en un mot, un état chaotique et un désordre généralisé, caractérisés par la « guerre de tous contre tous ». Les images bibliques de Hobbes, celle de Béhémoth, la plus grande et puissante créature du mal et celle de Léviathan, le monstre du chaos primitif, qui participeront au festin des justes à la fin des temps, sont, peut-être, les vrais symboles de notre époque.

A la longueur des conflits correspond une lenteur des règlements politiques et aux pluralisme des acteurs en conflits, un renforcement des régimes politiques, autocratiques, sécuritaires ou d'exception, dont la fonction essentielle est d'être garants de la protection des citoyens et de la paix civile.

VERS LE DECLIN DES REGIMES DEMOCRATIQUES ?

Rien n'exclut par ailleurs que s'achève le cycle des régimes démocratiques, comme régimes périssables et d'ordre historique, caractéristiques des zones tempérées de la planète en particulier de l'Occident, remplacés par un nouvel ordre, résultant d'une période de chaos et de crises. Ainsi la complexité du gouvernement des surfaces inhospitalières et des conurbations en révolte quasi permanente, exigera un développement des techniques de contrainte et de prévention, qui limiteront les libertés publiques.

En effet, la phase que nous vivons est **celle d'un tournant majeur de l'histoire de l'humanité**, car elle se situe entre deux cycles de développement, celui

exclusivement européen, débuté à l'aube de la Renaissance et s'affirmant définitivement avec la Paix de Westphalie, empreint d'une configuration des pouvoirs fondés sur une sédentarisation humaine stable, et celui, afro-eurasien, caractérisé par un exode et une urbanisation de masse. Cette nouvelle ère, marquera la **cinquième révolution systémique**, la « **révolution anthropocène** », une révolution dont l'incidence bouleversante de l'activité humaine sur le système terrestre et la biosphère, comportera une redistribution globale et sanglante de l'espèce humaine. Cette phase sera caractérisée par une dialectique inhabituelle de rivalités, imposées par la survie et par l'instabilité éthique, qui empreigne la poétique toute moderne de la complexité.

Du point de vue des régimes politiques, la phase actuelle et qui s'achève lentement, est encore fondée sur la démocratie, les droits de l'homme, l'État de droit et, en leurs fondements, sur les idées des Lumières. En revanche le cycle intellectuel naissant aura pour terrain explicatif les expériences de l'ordre naturel et de la longue durée.

Ainsi, la majorité des États seront autocratiques et la tendance à l'élargissement de la démocratie, inversera les évolutions libérales des régimes politiques, qui sera désormais celle des régimes d'exception et des États forts.

En ce qui concerne la crise ukrainienne, celle-ci obéit-elle à la logique d'un « conflit familial » entre les Slaves, déniait la légitimité d'une implication militaire directe de l'Occident et faisant du régime de « Kiev », la « légion étrangère » de l'OTAN ou bien à un conflit d'influence classique, à une confrontation militaire indirecte, bref à une stratégie d'encerclement de Moscou, pilotée depuis Washington ?

S'agit-il d'un conflit combattu sur le sol ukrainien entre la Russie et les Occidentaux, et donc d'une guerre par personne interposée ou bien d'un choix entre deux modèles de société, occidentale ou eurasienne, impliquant un choc économique et culturel ?

Si selon Vladimir Poutine « la Russie ne tolérera pas un système mondial post guerre froide dominé par un seul leader, les principes constitutifs de l'ordre mondiale des années 1990 peuvent-ils demeurer les mêmes ? Que deviendront-ils ces principes clés, que nous rappellerons ici brièvement :

- ne pas accepter des concessions susceptibles de saper les fondements de la sécurité européenne
- reconnaître les droits des minorités au même titre que la souveraineté et l'inviolabilité de frontières remise en cause par la force
- accorder aux nations la liberté de pouvoir choisir ses alliances, son camp et son avenir.

Selon plusieurs observateurs politiques, un des axes majeurs de la politique internationale de l'UE serait de reprendre les négociations en vue d'établir un partenariat stratégique avec Moscou dans le cadre d'un équilibre intercontinental eurasien, bref d'un équilibre multipolaire laissé inachevé sans que cette option reste une hypothèse.

En ce qui concerne le mélange entre formes de conflit, terrorisme, cyberspace, conflits gelés et guerre hybrides posent une série de défis à l'Europe, qui se résument dans un dilemme de stratégie globale: comment se défendre politiquement, militairement et juridiquement contre les guerres limitées et indirectes et contre les

agressions non déclarées ?

Les conflits camouflés ou hybrides constituent aujourd'hui des types d'affrontements inédits et font partie de la gamme des nouvelles menaces dont la déstabilisation de l'Ukraine n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Au plan plus général, la menace de la cyberguerre représente pour certains une priorité stratégique pour l'Occident, car toute guerre d'ampleur commencera par une cyberattaque massive. Celle-ci imposerait à la défense un coût bien supérieur à celui de l'offensive, car les espaces les plus vulnérables pour les conceptions démocratiques sont ceux des libertés publiques, du droit international et des ripostes technologiques.

En termes de sécurité, dont la compétence demeure en Europe l'apanage des États membres, les efforts de coordination dans l'élaboration d'une **riposte commune** doivent tenir compte des particularités historiques, constitutionnelles et politiques des signataires du Traité de Lisbonne.

Parmi ces derniers et notamment en matière de crise ukrainienne, la recherche de solutions négociées équivaldrait pour certains à une « capitulation totale » de l'Ouest vis-à-vis de Poutine. Pour preuve Françoise Thom fait remarquer (sur Le Monde du 18 février 2015) l'absence de mention de la Crimée dans les accords de Minsk 2, à propos de « l'intégrité territoriale » de l'Ukraine. En oubliant que le principe d'autodétermination des peuples est le principe fondamental de l'ordre international et que la Russie n'aurait pas pu permettre pour des raisons de sécurité que la Mer Noire

devienne une mer interne de l'Alliance atlantique.

La subordination aux autorités régionales et locales de la « structure des forces », destinées à assurer la sécurité dans les régions de l'Est, ne peut garantir aucun contrôle politique et territoriale de la part de Kiev. Dans le cadre d'un règlement politique, les droits de la Russie d'entretenir des relations spéciales avec les régions de l'Est se concrétiseraient en un droit de regard, sur les contenus des rapports d'association de l'Ukraine avec l'UE.

Par ailleurs la réforme constitutionnelle en termes de « fédéralisation » accorderait aux « régions », la possibilité de bloquer les projets de Kiev. Le message des accords de Minsk 2 serait de transmettre aux Ukrainiens l'idée qu'aucun salut ne viendra de l'UE car les puissances majeures de l'Union, la France et l'Allemagne se sont faites les instruments combinés de la politique américaine et russe. Il s'agirait de subordination aux chantages de la première et d'humiliation vis-à-vis de la Russie. En effet, le « processus de Normandie », (négociations à quatre, France, Allemagne Ukraine et Russie) conduit à la marginalisation de l'UE, au diktat du « fait accompli » selon la logique des USA et à la fragmentation politique et stratégique des États mineurs de l'Europe centrale et orientale, désarmés et faibles, plus exposés aux intimidations de la Russie.

Selon ces mêmes observateurs, l'autonomie stratégique de l'Europe vis-à-vis des USA correspondant à la fin de « l'Europe des libertés » construite avec obstination après 1945 et confirmée par la réconciliation du continent en 1989.

En revanche, argumentent les Souverainistes européens de l'Europe carolingienne que la faiblesse de l'Europe occidentale est le produit du fondement même de l'Europe intégrationniste et atlantiste, de l'illusion idéaliste, néo-kantienne et fonctionnaliste, qui a interdit au continent de jouer un rôle autonome et qui l'a désarmée, intellectuellement et spirituellement.

La crise ukrainienne remet en cause ainsi tous les piliers fondateurs de l'UE :

- le retour de l'histoire et du conflit sur le continent et donc la fin de son exceptionnalisme moral et de son fondement spirituel
- l'indépendance et l'autonomie de son pouvoir politique, de sa sa structure décisionnelle et de son leadership
- la subordination de la sécurité européenne aux relations transatlantiques comme substitut d'une souveraineté perdue et/ou aliénée
- la conception de l'ennemi qui ne peut être la Russie sur le continent eurasien
- le statut véritable de l'Islam non comme religion mais comme force sociale et politique et hostile et dangereuse et l'islamisation globale du continent comme subversion régionale latente
- l'absence d'un dessein de la politique étrangère de l'UE en Europe et dans le système international de plus en plus multipolaire.

Bruxelles, le 26 février 2015